



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis
est disponible en
[cliquant ici](#) ou sur
impots.gouv.fr

M TORIKIAN EDMOND ARCHAG
54 RUE FERRERE
33000 BORDEAUX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 21 11 078 395 447
Référence de l'avis : 20 40 4107879 37

Numéro de propriétaire : 170 T00017 N

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 0250 MBD7ZC
M TORIKIAN EDMOND ARCHAG

PROP/INDIVIS 02102 MBD7ZD
MME PERSECHINO FRANCOISE J

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 24/08/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/10/2020**

3 208,00 €

40033

Flashez ce code
avec l'application
« Impots.gouv » pour
payer par smartphone
ou tablette.



Voir explications
à la rubrique
« Comment payer
votre impôt ? » de
la notice.

Vous devez payer cette somme, par un des moyens suivants :

- par smartphone ou tablette (voir ci-contre) ;
- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance, **avant le 01/10/2020 (date limite d'adhésion)**, sur **impots.gouv.fr**, ou par téléphone (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos contacts »).

Pour 2021, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel sur **impots.gouv.fr**.

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS MONT-DE-MARSAN
12 AVE DE DAGAS - 40022 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél : 05 58 06 61 61
 - pour le montant de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS MONT-DE-MARSAN - S.A.I.D. MONT-DE-MARSAN
12 AVE DE DAGAS - 40022 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél : 05 58 06 61 32

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 40 LANDES

Commune : 170 MAILLERES

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	5,41 %	%	8,64 %	16,97 %	%	17,42 %	%	
	Taux 2020	5,41 %	%	8,64 %	16,97 %	%	17,63 %	%	
	Adresse	220 RTE DE CANENX							
	Base ①	6220		6220	6220		6220		
	Cotisation	337		537	1056		1097		3027
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations 2019	333		531	1043		1071			
Cotisations 2020	337		537	1056		1097		3027	
Variation	+1,20 %	%	+1,13 %	+1,25 %	%	+2,43 %	%		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés non bâties	Taux 2019	20,56 %	%	15,27 %	35,62 %	%	16,10 %	%	
	Taux 2020	20,56 %	%	15,27 %	35,62 %	%	15,90 %	%	
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles	60		60			75		
	Cotisations 2019	12		9			12		
	Cotisations 2020	12		9			12		33
	Variation	0 %	%	0 %	%	%	0 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :			
Base Collectivité				25		Droit fixe :			
La base communale des terres agricoles exonérée est de 15 €.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale			148	
					Dégrèvement Habitation principale				
					Dégrèvement JA État				
					Dégrèvement JA Collectivité				
					Montant de votre impôt :			3208	
Références administratives : 400 50 021 033 170 170 K N									